

**Docteur Anne Geffroy-Wernet**  
Présidente

**Docteur Emmanuelle Durand**  
Vice-Présidente

## COMMUNIQUE DE PRESSE du 21 janvier 2021

### L'HOPITAL DEPLOIE SES AILES

Le SNPHARE soutient  
la mobilisation du jeudi 21 janvier 2021.

Ce jeudi 21 janvier 2021 une mobilisation d'une ampleur inédite touchera l'hôpital.

Soignants de tous statuts et de tous âges, accompagnés des usagers, dénoncent le travail de sape que le Ministre des Solidarités et de la Santé exerce sur l'hôpital public : il y a eu la première vague, les applaudissements... et un Ségur qui n'a pas été à la hauteur des ambitions, tant en termes de conditions de travail, de rémunérations que de gouvernance hospitalière : on n'est pas loin de la case départ, lorsque nous avons été des milliers à manifester, à Paris et en province, pour sauver l'hôpital public le 14 novembre 2019.

Les praticiens hospitaliers sont déjà en grève illimitée depuis le 11 janvier 2021 : contre la coexistence de deux grilles distinctes d'ancienneté. Ils sont sans réponse du Ministre !

Le SNPHARE soutient le mouvement unitaire du 21 janvier et ses revendications qui leur sont communes (cf. encart).

Jusqu'à quand le Ministre va-t-il camper sur ses positions qui visent à casser l'hôpital public, contre l'avis de ceux qui le construisent, de ceux qui y sont soignés ? Faut-il que l'hôpital entier mette un genou à terre ?

Le SNPHARE demande au Ministre de renouer avec un réel dialogue social, à l'écoute des professionnels de terrain, ceux qui, au début de la crise sanitaire, ont su réorganiser et faire tenir l'hôpital public.

**Monsieur le Ministre, il ne faut décourager les forces vives : des négociations doivent reprendre sur les carrières, la gouvernance, le financement, l'attractivité et le recrutement de personnels.**

**C'est l'intérêt de l'hôpital public, de nos concitoyens, et c'est la fierté de notre pays.**

**Nous exigeons l'ouverture de véritables négociations sur l'avenir de l'hôpital public et des établissements de Santé et de l'Action Sociale avec le Premier Ministre et le Président de la République.**

- L'augmentation du budget consacré à l'hôpital et à nos établissements dans la loi de la sécurité sociale
- La reconnaissance et la franche revalorisation générale des carrières médicales et non médicales, se traduisant par une augmentation qui corresponde aux qualifications et responsabilités de ces métiers. L'équité de traitement dans l'attribution des mesures salariales issues du protocole d'accord du Ségur de la santé, l'attribution immédiate des 183 euros pour l'ensemble du personnel des secteurs du médico-social et social. La reconnaissance du temps de travail des PH et une même valorisation de la grille salariale pour tous les PH.
- Le recrutement immédiat de centaines de milliers de professionnel-le-s supplémentaires, un plan de formation pluridisciplinaire correspondant et donc l'ouverture immédiate d'un grand nombre de places d'étudiant-e-s dans les différentes écoles et facultés pour nos professions.
- L'arrêt des fermetures de services, d'établissements et des réouvertures de lits, de structures, partout où cela est nécessaire.
- Une gouvernance des hôpitaux, des établissements du sanitaire, du médico-social et du social plus ouverte aux personnels et aux usager-e-s
- L'égalité d'accès, d'accueil et de prise en charge de qualité pour la population sur tout le territoire.